

COMMUNE DE HOUX

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Présentation au Conseil municipal
Vendredi 15 janvier 2021 – 19h00



SARL parenthesesURBainesS
parenthesesurbaines@gmail.com

LGP
A V O C A T S

LGP avocats
contact@lgp-avocats.fr



L'EQUIPE D'INTERVENTION

parenthesesURBaines

Virginie DUCHIRON Architecte DPLG Urbaniste

Sébastien BONDOUX Urbaniste Géomaticien
(membre du CNIG)

Juliette VIGNES Paysagiste concepteur

Amélie PAIN Géographe

LGP avocats

Loic PRIEUR Avocat en droit public et droit de l'urbanisme

Clémence MACCARIO Avocate en droit administratif et droit public

Prescillia GREGOIRE Juriste en droit de l'environnement et droit de l'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme

Diagnostic territorial
Enjeux

Etat Initial
Environnement

Projet d'Aménagement et de
Développement Durables

Transcriptions
réglementaires

ARRET PROJET PLU
Phase administrative

APPROBATION PLU

Demande
d'examen au cas par cas

Loi ASAP du 07/12/2020

Evaluation Environnementale

Enjeux
environnementaux

Expertise OAP
Incidences N2000
Mesures compensatoires

PROCEDURE DE SUPPRESSION DE LA ZAC

Délibération de prescriptions du PLU

- Précise les objectifs de révision du Plan Local d'Urbanisme
 - Définit les modalités de concertation avec le public
 - Prescrit la révision du Plan local d'Urbanisme
- 

Mise à jour du Diagnostic et l'état initial de l'environnement

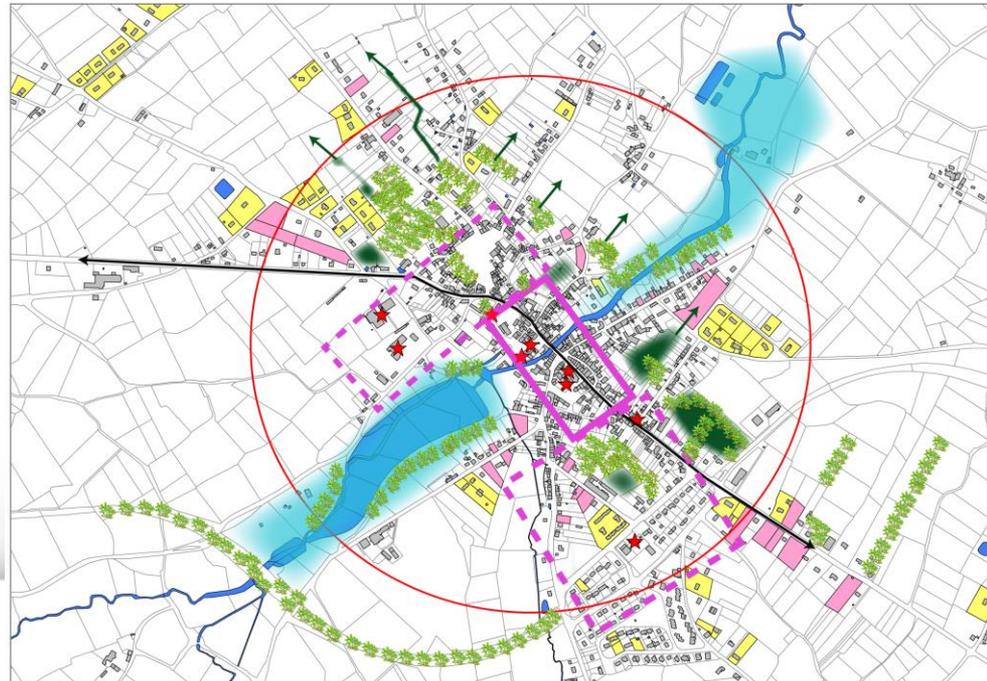
- **DEFINITION DU PROFIL DE TERRITOIRE DANS UN CONTEXTE ELARGI**
 - Compatibilité et prise en compte des documents de rang supérieur (SCOT, PCAET,...)
 - Prise en compte des évolutions législatives
- **ETABLIR LES POINTS DE MAITRISE DU TERRITOIRE**
 - Analyser la situation existante pour permettre aux élus d'appréhender et de valider les enjeux du territoire
 - 1. Engager une réflexion sur les profils démographique, économique et social, et leur évolution de manière maîtrisée et souhaitée (habitat, logement vacant, ...)
 - 2. Préciser les équilibres attendus en matière d'habitat, d'équipements, de services, de transports, d'environnement, ...
 - 3. Préciser le patrimoine naturel (TVB, milieux aquatiques, ...), le cadre physique (topo, hydro, ...), les ressources en réseaux, les nuisances et risques (bruit, qualité air, ...)

Analyse de la consommation du foncier

Analyse de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers depuis les 10 dernières années précédant l'arrêt du PLU.

- **IDENTIFIER ET QUANTIFIER :**

- les logements vacants
- les dents creuses, les secteurs délaissés, les espaces non qualifiés
- les friches, les espaces résiduels,
- Préciser leurs potentiels sur le moyen et long terme

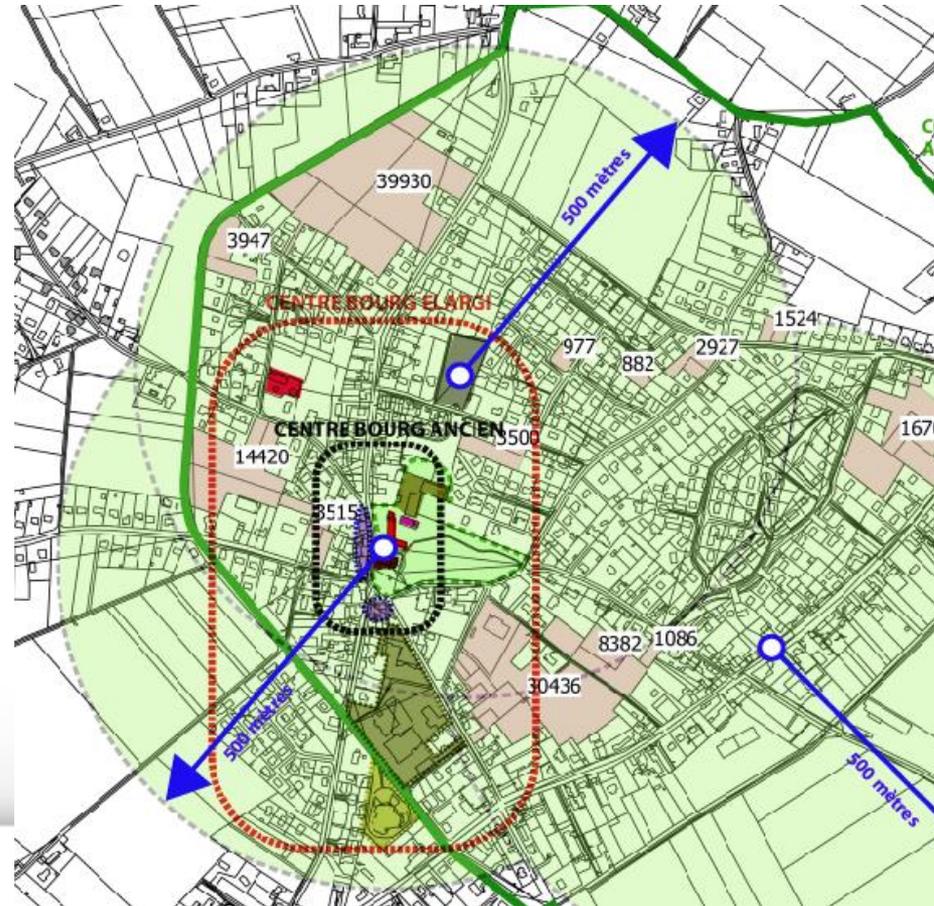


Transition entre le diagnostic et le PADD scenarii d'aménagement

- PROSPECTIVE DE TERRITOIRE : ENJEUX PRIORITAIRES

- Prévisions démographiques et économiques
- Scenarii de valorisation communale

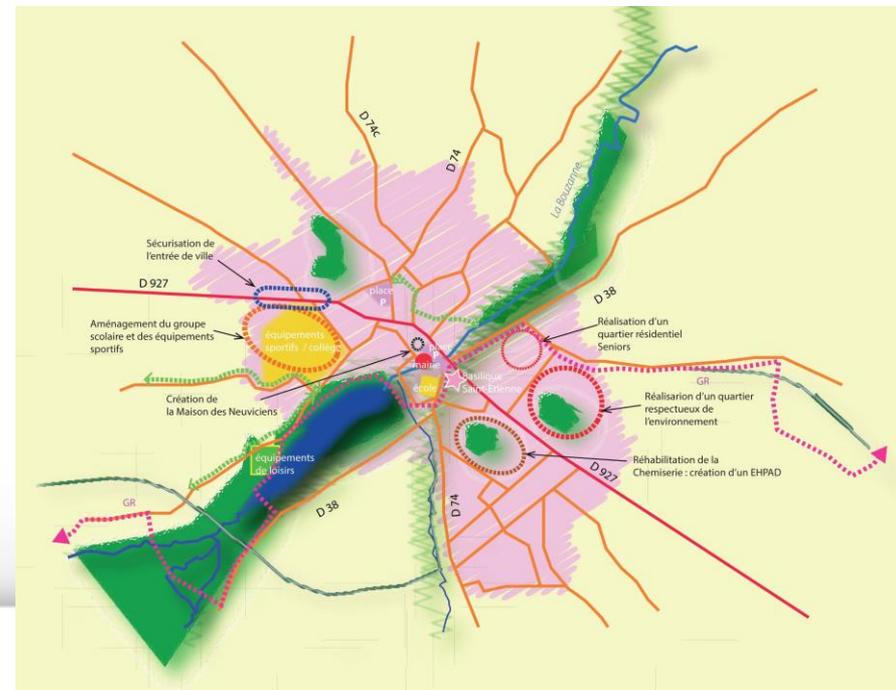
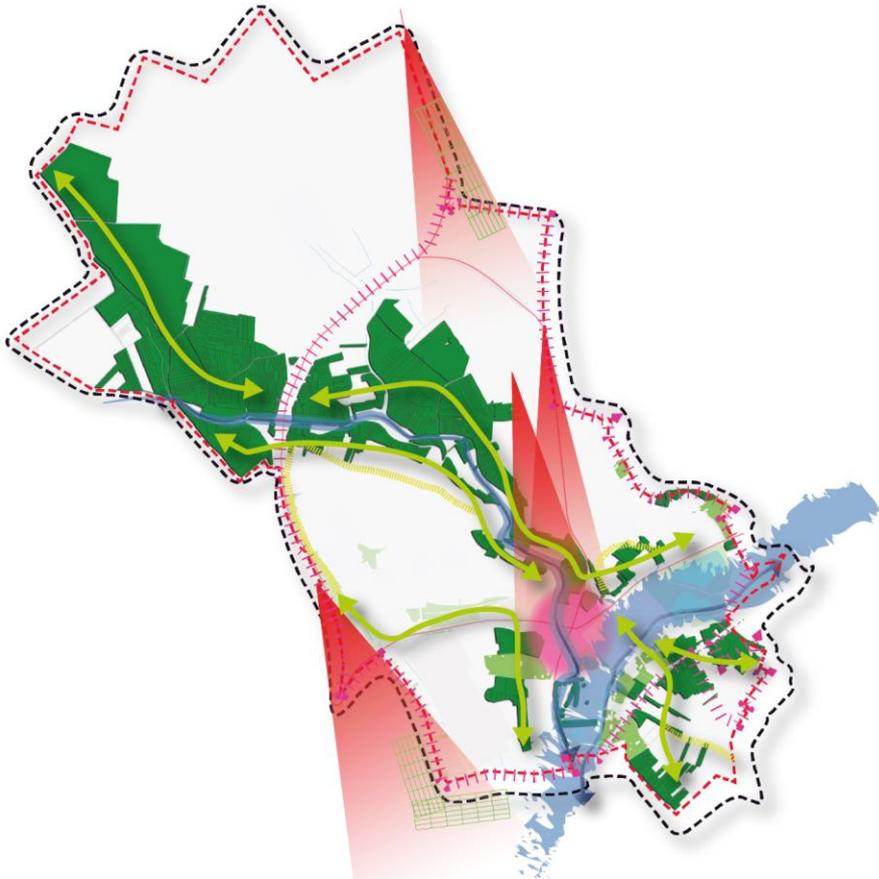
- DEMANDE D'EXAMEN AU « CAS PAR CAS »



Mise en forme du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

■ DÉBAT SUR LE PROJET DE TERRITOIRE

- Orientations générales des politiques urbaines et environnementales
- Objectifs chiffrés de modération de la consommation des espaces NAF



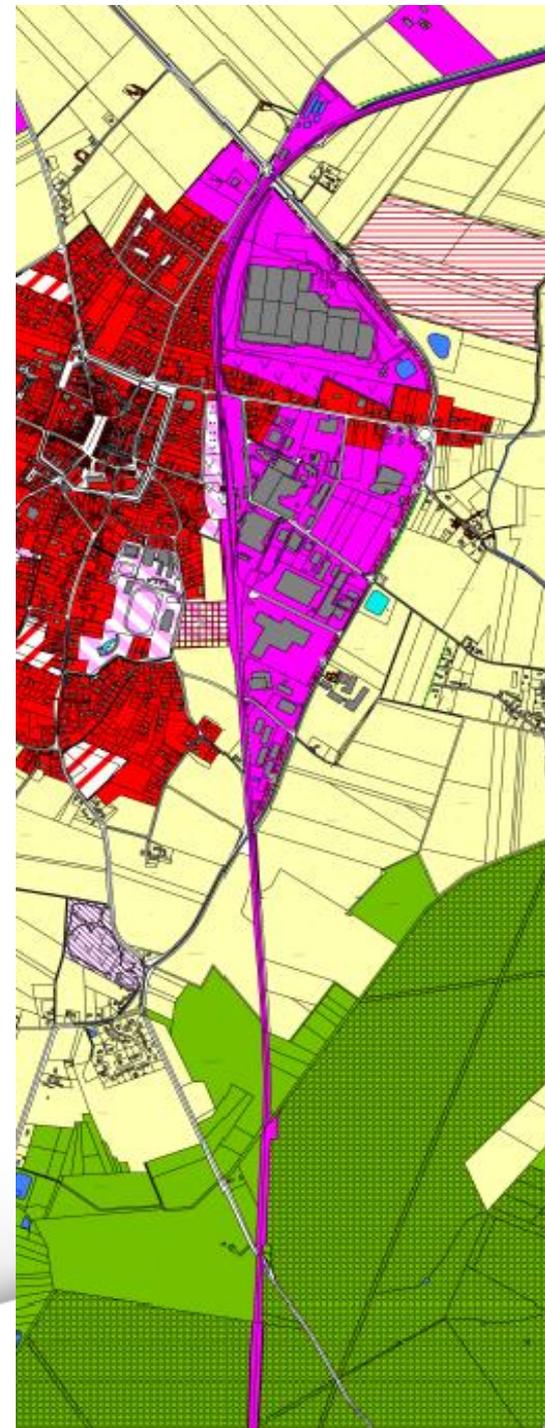
Traduction règlementaire

■ ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION :

- Un projet urbain avant tout

■ RÈGLEMENT GRAPHIQUE ET ÉCRIT :

- Valorisation du projet et simplification
- Refonte du règlement écrit par le décret du 28/12/2015
- **Le règlement s'organise selon 3 chapitres :**
 - CHAPITRE 1 : USAGE DES SOLS ET DESTINATION DES CONSTRUCTIONS
 - CHAPITRE 2 : QUALITE URBAINE, ARCHITECTURALE, ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGERE
 - CHAPITRE 3 : EQUIPEMENTS ET RESEAUX



MERCI DE VOTRE ATTENTION



SARL *parenthesesURBaines*
parenthesesurbaines@gmail.com

LGP
A V O C A T S

LGP avocats
contact@lgp-avocats.fr